

L'information sur l'environnement des Mesnuls et de ses alentours

De la ville...au village ?

Comme de plus en plus d'habitants du village je suis venu de la ville m'y installer avec ma famille. C'était en 1989, le millénaire dernier !!! A l'époque de nombreuses maisons étaient des résidences secondaires ralliées les fins de semaines par des « parisiens » très attachés à ce village, à 40kms du centre de la capitale. Ils y retrouvaient famille, parenté, amis et ces « anciens » qui animaient le quotidien de ce lieu. Lieu, qui contrairement aux villages avoisinants avait conservé un mode de vie, peut être désuet aux yeux de certains, mais où l'on se trouvait bien très vite. Aujourd'hui, les



nouveaux arrivants s'y sentent apparemment bien aussi, puisqu'ils y trouvent probablement ce qu'ils cherchaient au-delà d'un toit. Le cadre d'abord, des occasions de convivialité et de solidarité plus faciles pour qui veut « être du village », l'envie peut-être de devenir un jour d'« anciens » mesnulois. Pour ces futurs anciens, la tâche ne sera pas facile s'ils veulent garder aux Mesnuls ce qui en fait encore ses attraits. L'agglomération urbaine du Grand Paris à la conquête de l'ouest parisien est à nos portes. A nous de faire en sorte de ne pas retourner du village à la ville !

M.R.

Dimanche 25 Septembre 2016



Le dimanche 25 septembre 2016, il fera beau c'est sûr...
Belle idée d'activité autour de notre village ; le plaisir d'être ensemble et de partager en famille et entre amis une superbe ballade au travers d'espaces privilégiés.

Promenade-découverte des Mesnuls

Deux itinéraires sont proposés matin et/ou après midi, pause déjeuner sur l'herbe pour qui le souhaite.

Conseil santé : il faut marcher au minimum 30 minutes par jour.

La SDM suit particulièrement l'évolution des dossiers pesant sur notre environnement immédiat et notamment sur les lourdes menaces ayant suscité inquiétude et questionnements lors de son assemblée générale du 2 avril 2016 et de la réunion publique du 4 juin 2016 organisée par nos élus.

L'Urbanisme

Plusieurs indicateurs présagent la croissance durable de la population de notre village. 11 permis de construire ont été accordés l'an dernier, pour une surface bâtie de 1 344m². A titre de référence, 2 à 3 permis de construire ont été accordés par an de 2012 à 2014. 15 enfants sont désormais inscrits en petite section pour la rentrée prochaine, ce qui portera le nombre d'élèves à environ 73, contre une moyenne de 65 de 2011 à 2015.

La hausse des effectifs de l'école ne peut qu'être accueillie favorablement. Nous tenons tous à notre école et à nos commerces, liens entre les habitants qui font des Mesnuls un vrai village et non une banlieue dortoir.

Mais jusqu'où aller ?

Les Mesnuls a su se développer en préservant son patrimoine : édifices remarquables, classés ou inscrits au titre de la

loi dite « du paysage » et jouit d'un patrimoine ordinaire de qualité : bâti agricole, constructions traditionnelles implantées à l'alignement, murs de clôture traditionnels, fronts bâtis encadrant la place de l'Eglise, etc...

Les projets de construction de 10 à 12 *logements collectifs* en Bords de Guyonne et d'un petit immeuble dans le jardin du Presbytère, ne sont pas compatibles avec la préservation et l'identité de notre village.

Comme souligné par les participants aux Ateliers Participatifs Urbanisation de l'année dernière, une construction en Bords de Guyonne nuira à cet espace naturel remarquable, d'intérêts écologique, faunistique et floristique et altèrera irrémédiablement l'exceptionnel panorama sur le village en arrivant de Montfort.

Une construction, même à *vocation sociale*, dans le jardin du Presbytère, centre-village historique, a été

unanimentement rejetée alors même que d'autres espaces plus appropriés existent. La nécessité de construire des logements intermédiaires a été dictée par la loi SRU pour les villes de plus de 1500 habitants et relayée en son temps par le cabinet ayant conduit la rédaction de notre PLU. Depuis, la loi Alur a instauré la "Suppression du COS et de la superficie minimale des terrains constructibles" ce qui crée une croissance naturelle de la construction dans notre commune.

Enterrons donc définitivement cette idée de construire sur les Bords de Guyonne qui ne relève d'aucune obligation et n'est, de plus, l'objet d'aucune demande des Mesnulois.

Quant au Presbytère, au départ du locataire actuel, ne pourrions-nous pas nous en tenir à la réhabilitation du bâtiment existant, qui pourrait avantageusement accueillir un logement aidé et une crèche/halte garderie ?

CC

La RD 191

Bonne nouvelle, la Mairie a pris l'arrêté d'interdiction des poids lourds au-dessus de 7,5 T sur notre route et ce, conjointement avec les villages des Essarts et Mareil le Guyon. Le retour de la Sous-Préfecture est pour bientôt mais, quel que soit le résultat, le Maire a confirmé qu'il irait jusqu'au Tribunal Administratif. Le dossier réalisé conjointement par la SDM et les élus avec photos de camions à gauche dans nos virages serrés devrait, en toute logique, permettre à cet arrêté d'être appliqué.



Encore un peu de patience, le temps que les panneaux soient changés sur la RN 10 et sur la RN12, que les gendarmes nous appuient... et une part de la qualité de vie qui nous avait été dérobée reviendra en centre village : moins de bruit, air moins pollué, sécurité accrue, ce n'est pas négligeable.

HA

La déviation

Pas vraiment abandonnée mais qui aiderait plutôt la commune à mettre en balance des projets moins onéreux pour l'état : la mise en place d'un radar tronçon à l'entrée et à la sortie des Mesnuls. En effet, cette déviation serait très coûteuse, difficile voire impossible à réaliser, surtout quand on a vu l'état des bords de l'étang de la Guyonne lors des grosses pluies du début juin !!! Une zone totalement inondée... qui nécessiterait d'énormes travaux si on voulait y réaliser une route destinée aux 44 Tonnes qui de toutes façons ne devraient plus passer par ici dans peu de temps...

HA

Inondations: faites-vous connaître ! La SDM envisage de répertorier les zones inondées et de comprendre pourquoi (défaut d'entretien des fossés, sources, etc.). **Merçi**

L'Enquête Publique sur les travaux de restauration de la continuité écologique sur la Guyonne et le Guyon a pris fin le 22 juin 2016. Le commissaire enquêteur était présent à la Mairie le 4 juin de 9h à 12h. Pourquoi une réunion publique le même jour à 10h?

La Fibre



Ne nous endormons pas. Les villes s'équipent en fibre optique pour des débits pouvant aller jusqu'à 10 000 Mbits. Ce n'est pas pour rien, ce n'est pas pour jouer. Impôts, factures, TV ultra haute définition, travail et assistance à domicile, surveillance... tout passera par internet qui devient aussi indispensable que l'eau ou l'électricité. Quels débits nous promettons aux Mesnuls ? Si nous ne réagissons pas nous nous retrouverons devant le fait accompli ; des débits plafonnant à 50 Mbits (*contre 10 000 en ville*) et la vague promesse d'une mise à niveau du réseau dans plusieurs années. En tant que citoyen et contribuable, cette ressource nous est due ici comme ailleurs. Le sous-équipement local est injuste, préjudiciable et inacceptable.

Restons exigeants et vigilants sur le sujet, l'avenir de nos villages en dépend.

DL

Des chemins pour tous

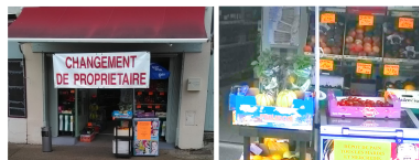
Lors des 3 réunions du groupe de travail initié par les élus, en décembre 2015, avril et mai 2016, les chemins ruraux et les sentes de notre village ont été listés et les actions à mener vont être maintenant classifiées.



La réhabilitation de certains chemins délaissés offriront une nouvelle autonomie de déplacement en toute sécurité aux promeneurs, aux piétons et aux écoliers pour les trajets vers le centre village.

L'épicerie

Notre épicerie vient de rouvrir ses portes et c'est avec plaisir que nous accueillons Mr et Mme ALAMTOUT et leur fille Anissa



Les lavoirs

Éléments patrimoniaux de notre village, nos lavoirs méritent sans

doute mieux que leur abandon actuel. Le dossier est ouvert, vos suggestions sont les bienvenues



Fleurissement

Un grand merci aux bénévoles de Co & Cie qui ont su redonner de prometteuses couleurs à la place de l'église.



Les pistes cyclables

Méré et Saint-Rémy avancent et ont de nouveaux projets en vue, Bazoches, Les Mesnuls et Mareil, bien que bienveillants semblent actuellement privilégier d'autres dossiers. Déplacement doux, gratuit, sûr, intégré et écologique la piste cyclable moderne et adaptée doit être développée dans notre région. Les Yvelines sont en retard en la matière, agissons au plus vite !



Vous êtes jeune, l'environnement local vous préoccupe...

La SDM souhaite vous donner la parole. La discussion est ouverte sur notre site.

Pas de sujet tabou (on reste tout de même dans l'environnement local), seulement 3 conditions :

- ▶ avoir plus de 15 ans
- ▶ être adhérent-jeune à la SDM (5€ par an pour les moins de 23 ans)
- ▶ être habitant des Mesnuls

Suggérez des thèmes de discussion sur www.sdm-lesmesnuls.fr rubrique "forum jeunes" ou par mail : contact@sdm-lesmesnuls.fr



Ce n'est pas que "le" sujet à la mode. Notre environnement local est menacé. Nous pouvons agir ! Rejoignez-nous. www.sdm-lesmesnuls.fr